

Votre PARCOURS via la plateforme FRANCE VAE

Etape n°1 : Etude du dossier de faisabilité :

Après avoir déposé votre demande et choisi Armonia Formation comme Architecte Accompagnateur de Parcours (Voir doc démarche qualité).

1^{er} entretien : Etude de votre demande

- Afin d'étudier la faisabilité pédagogique de votre projet
- De mesurer l'écart éventuel entre votre projet et votre situation

2^{ème} entretien : suite

- Nous renseignons ensemble le dossier de faisabilité
- Transmission de votre dossier de faisabilité au certificateur (un délai de 15 jours ouvrés reste nécessaires pour la réponse)
- A l'issue de la réponse positive, je vous remets un échéancier indicatif pour la réalisation de votre phase d'écriture et de préparation à l'entretien

Etape n°2 : Conduite de l'accompagnement méthodologique individuel

- Entretien d'explicitation de votre pratique professionnelle
- Relecture annotée de vos écrits
- Apport de compléments théoriques selon vos besoins
- Dépôt du dossier d'expérience

Note : *Afin d'organiser au mieux les entretiens Jury VAE, nous estimerons la date prévisionnelle du dépôt de votre dossier d'expérience, 2 mois maximum après le démarrage de l'accompagnement méthodologique.*

Etape n°3 : Préparation à l'entretien avec le Jury VAE

- Travail sur un plan de présentation de votre parcours
- Entraînement questions/réponses sur la base de votre dossier d'expérience

Une feuille d'emargement vous sera envoyé à l'issus de chaque étape.

Etape n°4 : Post jury

En cas de non-validation totale ou partielle : Un entretien est proposé pour élaborer un plan d'action sur les suites à donner